

COMMUNIQUE DE PRESSE
LE 11 JUILLET 2024



MANUFACTURE BOIS PAILLE lève 1 million d'euros pour accélérer la commercialisation de son offre de panneaux ossature bois et isolation biosourcée, et la montée en charge de son usine de Villefranche sur Saône.

Lyon, le 11 juillet 2024 – MANUFACTURE BOIS PAILLE se positionne comme un acteur majeur dans le secteur de la construction bas carbone en France. Spécialisée dans la construction de murs ossature bois isolés avec de la paille et des matériaux biosourcés, la société s'insère dans un marché de la construction en constante évolution. Fabriqués dans son usine de Villefranche-sur-Saône, les murs sont conçus par le bureau d'études interne, et sont adaptés à tous types de bâtiments. L'approche de la société combine techniques traditionnelles et innovations modernes pour concevoir des espaces de vie et de travail qui répondent aux besoins contemporains tout en réduisant l'empreinte environnementale. La société vient de clôturer une levée de fonds de 1 million d'euros auprès de Demeter, via le Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain (FAIM) Lyon/Saint-Etienne.

Ayant déjà déployé ses produits sur 35 sites depuis près de 3 ans, la société a d'ores et déjà démontré la pertinence technique et environnementale de ses solutions, avec en particulier une isolation thermique exceptionnelle. Grâce à un **déphasage thermique de 14 heures** (temps nécessaire pour que l'écart de température se propage de l'extérieur vers l'intérieur), **ses produits protègent les bâtiments aussi bien du froid que du chaud**, préoccupation grandissante de nos jours avec le réchauffement climatique.

Son impact environnemental, à commencer par son empreinte carbone négative de - 27 kg d'eq. CO₂ par m², en font un des tous meilleurs produits pour la construction durable.

D'un point de vue règlementaire, sa gamme est d'ores et déjà compatible avec les réglementations en vigueur (incendie, etc...), et fait l'objet d'une garantie décennale...

Son positionnement économique est compétitif (environ 230 €/m² HT fourni-posé), tout spécialement pour des constructions comme les collèges, gymnases... Réalisant déjà plus d'un million d'Euros de chiffre d'affaires, la croissance annuelle de la société est de plus de 50%, témoignant d'une traction commerciale très forte.

L'organisation se renforce à l'occasion de cette opération en fonds propres, avec l'arrivée de Philippe Revel en tant que directeur commercial, en provenance d'ossabois. Il apporte, aux côtés du dirigeant fondateur Roger Garrivier (qui a créé la société en 2021), plus de 25 ans d'expérience dans le domaine de la construction, et va élargir les canaux de vente à court terme. Un directeur technique rejoint également les équipes dès la rentrée, afin de renforcer l'expertise de la société, et d'accompagner au mieux ses développements produits, et ses clients.

La gamme de produits va en effet se diversifier, avec à la fois une véritable démarche de standardisation, et un positionnement plus large sur les solutions à ossature bois et isolation biosourcée, au-delà de la paille. Stratégiquement, des partenariats avec des tiers sont en gestation pour fournir les meilleures solutions aux clients pour chaque projet.

L'investissement va enfin permettre de tripler la capacité de production de son usine de 2.500 m², qui sera capable de produire plus de 45.000 m² de murs ossature bois et caissons de toiture.

« Nous nous réjouissons de cette nouvelle étape qui va permettre à Manufacture Bois Paille de fortement se développer, que ce soit sur les volets commerciaux, industriels, et organisationnels. Le marché de la construction durable et bas carbone, en dépit de ses turbulences temporaires, est devant nous, et les ingrédients sont maintenant réunis pour le capter » indique Roger Garrivier, fondateur et Président de MANUFACTURE BOIS PAILLE.

« MANUFACTURE BOIS PAILLE a développé des produits clés pour les systèmes constructifs du futur. L'alliance du bois et d'un isolant biosourcé comme la paille, disponible de manière abondante et mal valorisée aujourd'hui en fin de vie, est particulièrement puissante : économique, ultra-durable, sûre..., elle n'a que des qualités ! Nous parions donc avec confiance sur son développement massif, et nous nous en donnons les moyens, aux côtés d'une équipe aguerrie et expérimentée. » précise Christophe Desrumaux, Partner chez Demeter.

Intervenants sur l'opération :

Demeter : Christophe Desrumaux, Valentine Clinkswoor

Conseils de l'opération :

Juridique Société : Fairlight avocats, François Pujol, Emilie Yildiz

Juridique Investisseurs : Orsay Law, Valérie Dixneuf, Samira Friggeri

Audit financier & fiscal : BM&A, Emmanuel Passelègue, Matthieu Schaller, Elise Poirier

Audit ESG : Greenflex, Stefan Bachevillier, Jeanne Lebot, Adrien Duvacher

Contacts presse

MANUFACTURE BOIS PAILLE

Roger GARRIVIER

roger.Garrivier@manufactureboispaille.fr

Demeter

Aleksandra TEXIER

media@demeter-im.com

A propos de Demeter

Demeter est un acteur européen majeur de l'investissement en capital risque, capital développement et infrastructure dans la transition énergétique et écologique. Ses fonds investissent de 1 à 30 millions d'euros pour soutenir les entreprises du secteur à tous les stades de leur développement : startups innovantes, petites et moyennes entreprises, projets d'infrastructure. L'équipe de Demeter compte 38 personnes basées à Paris, Lyon, Bordeaux, Madrid et Düsseldorf, gère 1,4 milliard d'euros et a réalisé 230 investissements en 17 ans. L'équipe lyonnaise est en charge de la gestion du Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain (FAIM).

Plus d'informations : www.demeter-im.com

A propos du FAIM Lyon – Saint-Etienne

Le FAIM (Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain) est un fonds d'amorçage et de capital-risque qui a vocation à soutenir des activités productives à forte utilité sociale ou environnementale sur les territoires métropolitains de Lyon et de Saint-Etienne. Doté de 70 millions d'euros, il bénéficie du soutien d'acteurs publics avec l'engagement des Métropoles de Lyon et de Saint-Etienne respectivement à hauteur de 17 millions et de 5 millions d'euros, ainsi que de la Banque des Territoires, agissant pour le compte de l'État dans le cadre du Programme France 2030 « Territoires d'innovation », avec 10 millions d'euros. Ce fonds mobilise également de nombreux investisseurs privés rassemblant à la fois des industriels et des acteurs institutionnels. Il est classifié « Sustainable Finance Disclosure Regulation article 9 », le plus haut standard en matière d'investissement durable.

Plus d'informations : <https://demeter-im.com/faim/>

A propos du Fondateur

Roger GARRIVIER est un éco-entrepreneur expert en gestion de projet (ex. consultant Algoé) qui a créé ou repris plusieurs structures dans la construction et l'efficacité énergétique. Il a notamment cofondé Comwatt (34) aujourd'hui leader national dans l'autoconsommation domestique.

Son action est orientée vers la réduction de l'empreinte carbone en combinant l'écologie et l'économie dans des logiques locales de circuit court avec un haut niveau d'exigence concernant la qualité des produits et la réduction de la pénibilité.